
Registre des codes-créanciers

Aide-mémoire pour l'attribution d'un numéro RCC

Afin d'attribuer un numéro RCC il faut être certifié par un des labels de qualité mentionné ci-dessous qui est reconnu par les assureurs.

- En cas que vous êtes reconnu par ASCA, nous nécessitons votre numéro de membre pour l'attribution du numéro RCC. Pour toute information, veuillez consulter:

ASCA
Rue St-Pierre 6a
Case postale 548
1701 Fribourg
Tél: 026 351 10 10
Fax: 026 351 10 11
fondation@asca.ch

Tout renseignement supplémentaire concernant les méthodes seront livrés directement d'ASCA à SASIS SA.

- En cas que vous êtes reconnu par RME, nous nécessitons votre numéro de membre pour l'attribution du numéro RCC. Pour toute information, veuillez consulter:

Registre de Médecine Empirique RME
Case postale 121
4009 Bale
Hotline: 0842 30 40 50 (Lu - Ve 14 - 16 h)
Fax: 061 227 93 29
www.rme.ch

Tout renseignement supplémentaire concernant les méthodes seront livrés directement de RME à SASIS SA.

- En cas que vous êtes reconnu par SPAK, nous nécessitons votre numéro de membre pour l'attribution du numéro RCC. Pour toute information, veuillez consulter:

NVS Association Suisse en Naturopathie (SPAK)
Schützenstrasse 42
9100 Herisau
Tel. 071 353 90 55
Fax 071 352 58 81
spak@spak.ch

Tout renseignement supplémentaire concernant les méthodes seront livrés directement de SPAK à SASIS SA.

Registre des codes-créanciers

- En cas que vous êtes reconnu par APTN, nous nécessitons votre numéro de membre pour l'attribution du numéro RCC. Pour toute information, veuillez consulter:

APTN Association des Praticiens en Thérapies Naturelles
rue de la Plaine 13
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 426 67 40
Fax 024 426 67 41
aptn@aptn.ch

Tout renseignement supplémentaire concernant les méthodes seront livrés directement d' APTN à SASIS SA.

- Numéro d'identification des entreprises (IDE)
Depuis janvier 2011, chaque entreprise au sens large active en Suisse (aussi les personnes exerçant une activité indépendante) se voit attribuer un numéro unique d'identification des entreprises (IDE). L'objectif est de réduire à terme le grand nombre d'identifiants différents utilisés dans l'administration (numéro du registre du commerce ou numéro TVA par exemple) pour faire place à un identifiant unique. Il est introduit progressivement depuis 2011 et attribué à toutes les entreprises de Suisse. L'obtention de l'IDE se fait automatiquement. Dans le cas, où vous n'auriez pas encore reçu l'IDE, laisser la case vide. Dès réception de l'IDE, veuillez svp. nous le communiquer. Pour toute information complémentaire, consulter le site www.bfs.admin.ch.

CG RCC Conditions générales du registre des codes-créanciers (RCC)

Nous attirons votre attention que l'attribution du numéro RCC est basée sur les dispositions en conformité avec les conditions générale du registre des codes-créanciers pour la médecine complémentaire dans le domaine de la loi sur les contrats d'assurance LCA.

Mutations

Toutes les mutations doivent être communiquées avec le formulaire officiel de mutation. Nous n'acceptons pas des informations de changements par courriel. Nous vous informons que nous neregistrons pas d'adresses privés et de données de paiement.

Mutations envoyer à:

SASIS SA, Ressort RCC, Case postale 3841, 6002 Lucerne 2 Université